



Rapport d'Orientation Budgétaire 2018

1 – Résultats 2017

BUDGET ANNEXE PLATE FORME

Ce budget est consacré à la plate-forme Bois Energie propriété de la Communauté de Communes localisée sur les communes de Salsigne et de Villanière.

- **Investissement**

En dépense, notre prévision budgétaire affichait un total de 19 871 € dont 11 371 € de travaux dits '*imprévus*' et 8 500 € liés à l'amortissement des subventions. Nous avons réellement effectué l'opération d'amortissement des subventions pour 8 499.60 €. Les recettes se sont élevées à 11 286.90 € qui correspondent à l'amortissement des travaux. Nous aurons donc un résultat de l'exercice 2016 excédentaire de 2 787.30 €. Avec le report de l'excédent d'investissement de 2016 d'un montant de 8 584.97 €, l'excédent d'investissement cumulé est de 11 372.27 €.

- **Fonctionnement**

Le budget mis en place en 2017 affichait un montant de 33 118 €. Les dépenses ont été de 31 471.47 €, et les recettes de 33 123.09 €. Ce déficit sur l'exercice de - 7 766.87 € s'explique par le chapitre 12 dont le choix volontaire est de faire supporter sur ce budget une part importante de charge de personnel, diminuant ainsi le budget principal de cette même somme. En intégrant l'excédent reporté d'un montant de 9 418.49 €, le résultat de clôture affiche un montant de 1 651.62 €.

- **Résultat global cumulé**

Les reports des excédents de fonctionnement et d'investissement nous conduisent à un résultat global cumulé excédentaire d'un montant de 13 023.89 €.

A retenir :

L'exécution budgétaire de ce budget annexe se résume en dépenses de fonctionnement par la prise en charge d'une partie du salaire du responsable du service 'développement économique' et en recettes par la facturation de la Communauté de Communes à la SEMBE de la mise à disposition de cet agent et de la plate-forme. Les opérations d'ordre d'amortissement viennent compléter les dépenses et les recettes de ce budget.

RESULTAT D'EXECUTION - SECTION D'INVESTISSEMENT 2017**BUDGET ANNEXE PLATEFORME - 413**

DEPENSES 2017					RECETTES 2017				
		Prévisionnel	Réalisé	RAR			Prévisionnel	Réalisé	RAR
		0,00	0,00		10	affectation résultat			
	S/TOTAL	0,00	0,00			S/TOTAL	0,00	0,00	
16	emprunt	0,00	0,00		13	subventions	0,00	0,00	0,00
	S/TOTAL	0,00	0,00			S/TOTAL	0,00	0,00	0,00
21	operation	11 371,00	0,00		16	emprunt	0,00	0,00	
	S/TOTAL	11 371,00	0,00	0,00		S/TOTAL	0,00	0,00	
O40	Transfert de charges	8 500,00	8 499,60		O40	amortissement	11 287,00	11 286,90	
OO2	Déficit de clôture	0,00	0,00			S/TOTAL	11 287,00	11 286,90	
					O21	virement fonctionnement	0,00	0,00	
					1021	virement BP principal	0,00	0,00	
					OO1	excédent	8 584,00	8 584,97	
	S/TOTAL	19 871,00	8 499,60	0,00		S/TOTAL	8 584,00	8 584,97	0,00
	TOTAL	19 871,00	8 499,60			TOTAL	19 871,00	19 871,87	
RESULTAT DE L'EXERCICE		AVEC RAR			RESULTAT DE CLOTURE		AVEC RAR		
	DEFICIT					DEFICIT			
	EXCEDENT	2 787,30				EXCEDENT	11 372,27		

RESULTAT D'EXECUTION - SECTION DE FONCTIONNEMENT 2017					
			BUDGET ANNEXE PLATEFORME - 413		
DEPENSES 2017			RECETTES 2017		
Chapitres	Prévisionnel	Réalisé	Chapitres	Prévisionnel	Réalisé
CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 012,00	365,57	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	5 000,00	5 005,00
CHARGES DE PERSONNEL	19 819,00	19 819,00	IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0,00	0,00
ATTENUATION DE PRODUITS	0,00	0,00	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 200,00	10 200,00
CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	ATTENUATION DE CHARGES	0,00	0,00
DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00
DOTATION AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	11 287,00	11 286,90	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
VIREMENT INVESTISSEMENT	0,00	0,00	TRANSFERTS DE CHARGES	8 500,00	8 499,60
DEFICIT CLOTURE	0,00	0,00	EXCEDENT DE CLOTURE	9 418,00	9 418,49
TOTAL	33 118,00	31 471,47	TOTAL	33 118,00	33 123,09
RESULTAT DE L'EXERCICE			RESULTAT DE CLOTURE		
DEFICIT	-7 766,87		DEFICIT		
EXCEDENT			EXCEDENT	1 651,62	

BUDGET ANNEXE HANGAR PHOTOVOLTAÏQUE

Ce budget est consacré au hangar équipé de panneaux photovoltaïques et dédié au stockage de plaquettes forestières. Il est localisé sur la plate-forme bois énergie.

▪ Investissement

En dépense, notre prévision budgétaire affichait un total de 79 541 € qui concernent le paiement du capital du prêt contracté pour la réalisation du hangar pour un montant de 13 575 € et 12 000 € d'amortissement des subventions, et du déficit de clôture. Les recettes sont constituées de l'affectation de résultat pour 9 455.69 € et l'amortissement du bien pour un montant de 30 869.77 €. En conséquence, le résultat de l'exercice 2017 affiche un excédent de 16 331.61 €. Avec le report du déficit d'investissement de 2016, nous obtenons un déficit cumulé de – 37 633.91 € (déficit de 87 769.07 € en 2014, de 69 621,56 € en 2015, de 53 965.52 € en 2016).

▪ Fonctionnement

Le budget mis en place en 2017 affichait un montant de 108 474 €. Les dépenses ont été de 66 842.97 €, avec 1 899.54 € liés à des dépenses d'eau et d'électricité, 11 052.62 € liés aux intérêts d'emprunt et 30 869,77 € pour l'amortissement des biens. Les recettes de 76 820.93 € sont constituées de 64 820.93 € de vente d'électricité et de 12 000 € d'amortissement des subventions. L'exercice affiche un excédent de 9 977.96 €. Ce montant est également celui de l'excédent cumulé en raison d'une affectation de résultat en 2017.

A noter que ces 9 977.96 € seront affectés en 2018 en totalité par l'affectation de résultat en section d'investissement en raison du résultat de clôture déficitaire.

▪ Résultat global cumulé

Les reports de l'excédent de fonctionnement et le déficit cumulé de la section d'investissement nous conduisent à un résultat global cumulé déficitaire d'un montant de 27 655.95 € (déficit de 44 509.83 € en 2016).

A retenir :

L'exécution budgétaire de ce budget annexe se résume en dépenses de fonctionnement par la maintenance du site et les abonnements liés à la revente d'électricité et en recettes par la vente d'électricité. Le montant du déficit d'investissement généré lors de la réalisation de l'investissement se réduit d'année en année, de 44 509.83 € en 2016 pour 37 633.91 € en 2017. Cette réduction a un impact direct sur le montant de la subvention d'exploitation du budget principal qui se réduit d'année en année.

RESULTAT D'EXECUTION - SECTION D'INVESTISSEMENT 2017

BUDGET ANNEXE HANGAR - 414

DEPENSES 2017					RECETTES 2017				
		Prévisionnel	Réalisé	RAR			Prévisionnel	Réalisé	RAR
		0,00	0,00		10	affectation de résultat	9 455,00	9 455,69	
	S/TOTAL	0,00	0,00			S/TOTAL	9 455,00	9 455,69	
16	emprunt	13 575,00	11 993,85		13	subventions	0,00	0,00	0,00
	S/TOTAL	13 575,00	11 993,85			S/TOTAL	0,00	0,00	0,00
21	operation	0,00	0,00		16	emprunt	0,00	0,00	
	S/TOTAL	0,00	0,00	0,00		S/TOTAL	0,00	0,00	
O40	amortissements	12 000,00	12 000,00		O40	amortissements	30 870,00	30 869,77	
OO1	Déficit de clôture	53 966,00	53 965,52			S/TOTAL	30 870,00	30 869,77	
					O21	virement fonctionnement	39 216,00	0,00	
							0,00	0,00	
	S/TOTAL	79 541,00	77 959,37	0,00		S/TOTAL	39 216,00	40 325,46	0,00
	TOTAL	79 541,00	77 959,37			TOTAL	79 541,00	40 325,46	

RESULTAT DE L'EXERCICE			RESULTAT DE CLOTURE		
		AVEC RAR			AVEC RAR
	DEFICIT			DEFICIT	-37 633,91
	EXCEDENT	16 331,61		EXCEDENT	

RESULTAT D'EXECUTION - SECTION DE FONCTIONNEMENT 2017

BUDGET ANNEXE HANGAR - 414

DEPENSES 2017			RECETTES 2017		
Chapitres	Prévisionnel	Réalisé	Chapitres	Prévisionnel	Réalisé
CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 900,00	1 899,54	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	64 160,00	64 820,93
CHARGES DE PERSONNEL	0,00	0,00	IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	SUBVENTION D'EXPLOITATION	32 314,00	0,00
ATTENUATION DE PRODUITS	0,00	0,00	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES	12 458,00	11 052,62	ATTENUATION DE CHARGES	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 030,00	23 021,04	PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00
DOTATION AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	30 870,00	30 869,77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	
VIREMENT INVESTISSEMENT	39 216,00	0,00	AMORTISSEMENTS	12 000,00	12 000,00
DEFICIT CLOTURE	0,00	0,00	EXCEDENT DE CLOTURE	0,00	0,00
TOTAL	108 474,00	66 842,97	TOTAL	108 474,00	76 820,93
RESULTAT DE L'EXERCICE			RESULTAT DE CLOTURE		
DEFICIT			DEFICIT		
EXCEDENT	9 977,96 €		EXCEDENT	9 977,96 €	

BUDGET ANNEXE : EXTENSION CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Ce budget est dédié à l'extension de la centrale photovoltaïque réalisée sur le toit du siège social de la Communauté de Communes aux Ilhes-Cabardès.

▪ Investissement

En dépense, notre prévision budgétaire affichait un total de 6 435 €. 6 433.63 € de dépenses ont été effectuées qui correspondent au remboursement du capital de l'emprunt.

Les recettes s'élèvent à 6 379.91 € qui constituent l'amortissement du bien.

Le résultat de l'exercice de la section d'investissement présente un déficit de – 1092.29 €.

Avec le report de l'excédent cumulé d'investissement de 2016 d'un montant de 1 038.67 €, nous obtenons un déficit d'investissement cumulé de – 53.62 €.

▪ Fonctionnement

Le budget mis en place en 2017 affichait un montant de 11 035 €. Les dépenses ont été de 10 319.85 €, pour 1 158.78 € sur le chapitre charges à caractère général, 3 819.33 € d'intérêts d'emprunt et 5 341.24 € d'amortissement. Au niveau des recettes la vente d'électricité a permis d'encaisser 12 131.32 €. L'excédent de l'exercice s'élève à 1 811.97 €.

Avec l'excédent de clôture, l'excédent cumulé de la section de fonctionnement est de 5 586.34 €

▪ Résultat global cumulé

Les reports des excédents de fonctionnement et d'investissement nous conduisent à un résultat global cumulé excédentaire d'un montant de 5 532.72 €.

A retenir :

Le budget annexe extension centrale s'équilibre seul. C'est-à-dire qu'il ne fait pas appel à un besoin de financement du budget principal, la vente d'électricité, unique recette réelle de ce budget permet de couvrir les dépenses de fonctionnement et les opérations d'ordres liées aux amortissements.

RESULTAT D'EXECUTION - SECTION D'INVESTISSEMENT 2017

BUDGET ANNEXE EXTENSION CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE - 415

DEPENSES 2017					RECETTES 2017				
		Prévisionnel	Réalisé	RAR			Prévisionnel	Réalisé	RAR
16	capital emprunt	6 435,00	6 433,53		10	affectation résultat	1 038,00		
	S/TOTAL	6 435,00	6 433,53			S/TOTAL	1 038,00	0,00	
		0,00	0,00		13	subventions	0,00	0,00	0,00
	S/TOTAL	0,00	0,00			S/TOTAL	0,00	0,00	0,00
21	operation	0,00	0,00		16	emprunt	0,00	0,00	
	S/TOTAL	0,00	0,00	0,00		S/TOTAL	0,00	0,00	
O40	Transfert de charges	0,00	0,00		28	amortissement	5 342,00	5 341,24	
OO2	Déficit de clôture	0,00	0,00			S/TOTAL	5 342,00	5 341,24	
					O21	virement fonctionnement	55,00	0,00	
					OO1	excédent de clôture	0,00	1 038,67	
					1021	virement BP principal	0,00	0,00	
	S/TOTAL	0,00	6 433,53	0,00		S/TOTAL	55,00	6 379,91	0,00
	TOTAL	6 435,00	6 433,53			TOTAL	6 435,00	6 379,91	
RESULTAT DE L'EXERCICE		AVEC RAR			RESULTAT DE CLOTURE		AVEC RAR		
	DEFICIT	-1 092,29				DEFICIT	-53,62		
	EXCEDENT					EXCEDENT			

RESULTAT D'EXECUTION - SECTION DE FONCTIONNEMENT 2017**BUDGET ANNEXE EXTENSION CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE - 415**

DEPENSES 2017			RECETTES 2017		
Chapitres	Prévisionnel	Réalisé	Chapitres	Prévisionnel	Réalisé
CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 800,00	1 158,78	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	7 261,00	12 131,82
CHARGES DE PERSONNEL	0,00	0,00	IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	SUBVENTION D'EXPLOITATION	0,00	0,00
ATTENUATION DE PRODUITS	0,00	0,00	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES	3 820,00	3 819,83	ATTENUATION DE CHARGES	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15,00	0,00	PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00
DOTATION AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	5 345,00	5 341,24	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	
VIREMENT INVESTISSEMENT	55,00	0,00	TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	0,00
DEFICIT CLOTURE	0,00	0,00	EXCEDENT DE CLOTURE	3 774,00	3 774,37
TOTAL	11 035,00	10 319,85	TOTAL	11 035,00	15 906,19
RESULTAT DE L'EXERCICE			RESULTAT DE CLOTURE		
DEFICIT			DEFICIT		
EXCEDENT		1 811,97	EXCEDENT		5 586,34 €

BUDGET PRINCIPAL

▪ Investissement

En dépense, notre prévision budgétaire affichait un total de 1 541 076 € dont 201 120 € d'amortissement et opération d'ordre et nous avons réellement dépensé 1 067 572.06 € avec 37 000 € de reste à réaliser. Les dépenses en diminution par rapport au prévisionnel s'explique par des opérations non réalisées (21) telles que les travaux d'aménagement de la piscine, ou la première tranche du musée de la mine et de la métallurgie en Montagne Noire. L'année 2017 a vu la première contribution au financement du programme du Très Haut-Débit. Les recettes se sont élevées à 1 072 193.43 €. Ce résultat s'explique par des montants non encaissés dus au FCTVA d'une part et le non versement des subventions liées à l'aménagement du bureau d'information touristique de Lastours. Nous aurons donc un résultat de l'exercice 2017 excédentaire de 119 170.51 € et de 168 005.51 € avec les restes à réalisés principalement générées par l'opération du bureau d'information touristique localisé à Lastours. Avec le report du déficit de 2016 de – 114 549.14 € € notre résultat d'investissement cumulé sera un excédent de 4 631.37 €, augmenté à 53 436.37 € si l'on tient compte des restes à réaliser.

▪ Fonctionnement

L'année 2017, est le quatrième exercice comptable de la Communauté de Communes de la Montagne Noire.

Le budget mis en place en 2017 affichait un montant de 4 846 384 €. Au final les dépenses ont été de 4 314 606.59 €, et les recettes de 4 869 276.63 €. Cet excédent s'explique par un chapitre 011 dont l'état fait apparaître un reste à consommer de 244 815.96 €, des dépenses imprévues non utilisées dans leur totalité, des virements au budget annexe et un virement à la section d'investissement non effectués.

Le résultat de l'exercice 2017 de fonctionnement affiche donc un excédent de 179 909.40 €.

Avec l'excédent reporté d'un montant de 374 760.64 €, le résultat cumulé de la section de fonctionnement est de 554 670.04 €.

▪ Résultat global cumulé

Le résultat global cumulé en tenant compte de l'excédent de fonctionnement et d'investissement nous conduit à un excédent d'un montant de 608 126.41 €.

A retenir :

Les dépenses de la section de fonctionnement du budget principal ont été moins importantes en raison des dépenses non effectuées sur le chapitre 011 – charges à caractère général. L'excédent de l'exercice 2017 s'élève à 180 815.18 € contre 132 064.65 € en 2016
Pour 2018, l'excédent reporté inscrit en recettes sera de 554 670.04 €.

RESULTAT D'EXECUTION - SECTION D'INVESTISSEMENT 2017
CDC MONTAGNE NOIRE

DEPENSES 2017					RECETTES 2017				
		Prévisionnel	Réalisé	RAR			Prévisionnel	Réalisé	RAR
16	Emprunts et dettes	76 460,00	76 456,84		10	FCTVA	128 344,00	63 604,44	
	S/TOTAL	76 460,00	76 456,84			S/TOTAL	128 344,00	63 604,44	0,00
	Opérations d'équipement avec RAR					Subventions avec RAR			
20	Immo. Incorporelles	26 080,00	8 311,32		13	Subvention d'investis.	249 715,00	49 550,00	85 835,00
204	Subventions d'équi.	373 745,00	252 899,50						
21	Immo.corporelles	749 121,00	417 235,80	37 000,00		S/TOTAL	249 715,00	49 550,00	85 835,00
	S/TOTAL	1 148 946,00	678 446,62	37 000,00	16	Emprunt	528 313,00	477 543,00	
						S/TOTAL	528 313,00	477 543,00	0,00
26	Titre de participation	0,00	0,00		O24	Produit des cessions	0,00	0,00	
O20	Dépenses imprévues	0,00	0,00		21	Immobilisation corporelle	0,00	0,00	
	S/TOTAL	0,00	0,00			S/TOTAL	0,00	0,00	0,00
OO1	Déficit reporté	114 550,00	114 549,14		OO2	Excédent reporté	0,00	0,00	
					1068	Affectation résultat	108 124,00	108 124,14	
41	Opération patrimoniale	0,00	0,00		O21	Virement du fonctionnement	153 191,00	0,00	
O40	opération d'ordre	201 120,00	198 119,46		O40	opération d'ordre	373 389,00	373 371,85	
	S/TOTAL	1 541 076,00	1 067 572,06	37 000,00		S/TOTAL	1 541 076,00	1 072 193,43	85 835,00
	TOTAL	1 541 076,00	1 104 572,06			TOTAL	1 541 076,00	1 158 028,43	
	RESULTAT DE L'EXERCICE					RESULTAT DE CLOTURE			
	DEFICIT					DEFICIT			
	EXCEDENT		119 170,51 €	53 456,37		EXCEDENT		4 621,37 €	53 456,37

RESULTAT D'EXECUTION - SECTION DE FONCTIONNEMENT 2017**CDC MONTAGNE NOIRE**

DEPENSES 2017			RECETTES 2017		
Chapitres	Prévisionnel	Réalisé	Chapitres	Prévisionnel	Réalisé
CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 073 353,00	828 537,04	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	485 327,00	395 039,17
CHARGES DE PERSONNEL	2 356 005,00	2 325 950,60	IMPOTS ET TAXES	2 958 273,00	2 979 225,80
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	626 723,00	602 953,46	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	613 005,00	695 850,53
ATTENUATION DE PRODUITS	129 178,00	129 178,00	ATTENUATION DE CHARGES	129 564,00	154 540,79
CHARGES FINANCIERES	55 643,00	54 615,64	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	83 835,00	71 740,24
CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 814,00	0,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
Dépenses imprévues	45 088,00	0,00	PRODUIT FINANCIER	500,00	0,00
S/TOTAL	4 319 804,00	3 941 234,74	S/TOTAL	4 270 504,00	4 296 396,53
Dotations aux amortissements et provisions	373 389,00	373 371,85	Opération d'ordre transfert entre section	201 120,00	198 119,46
Virement à la section d'investissement	153 191,00	0,00			
Opération d'ordre transfert entre section	0,00	0,00	Excédent reporté	374 760,00	374 760,64
TOTAL	4 846 384,00	4 314 606,59	TOTAL	4 846 384,00	4 869 276,63
		95%			97%
RESULTAT DE L'EXERCICE			RESULTAT DE CLOTURE		
DEFICIT			DEFICIT		
EXCEDENT		179 909,40 €	EXCEDENT		554 670,04 €

2 – Perspectives 2018

BUDGET ANNEXE PLATE FORME

- Investissement

En dépenses, 14 159 € de travaux sont inscrits ainsi que 8 500 € d'amortissement de subventions. Cette section s'équilibre en recettes par la reprise de l'excédent reporté et par l'amortissement des travaux. La section d'investissement s'élève à 22 659 €.

- Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées de fourniture de petit équipement, de l'entretien et des réparations, de la taxe foncière, de charges de personnel (14 013 €), de l'amortissement des biens (11 287 €), pour un total de 25 300 €.

Les recettes comprennent la mise à disposition de personnel (5 000 €), le loyer (10 200 €), les amortissements des subventions (8 500 €), et enfin l'excédent de clôture (1 651 €).

A retenir :

Le budget prévisionnel de la plate forme est une variable d'ajustement des frais de rémunération du chargé de mission du développement économique

BUDGET ANNEXE 2018		PLATEFORME BOIS ENERGIE					
FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
60	270,00 €	70	5 000,00 €				
61	260,00 €	75	10 149,00 €	21	14 159,00 €		
62	12 883,00 €						
63	600,00 €			S/TOTAL	14 159,00 €	S/TOTAL	
64	0,00 €			139	8 500,00 €	28	11 287,00 €
68	11 287,00 €					O21	
S/TOTAL	25 300,00 €	S/TOTAL	15 149,00 €			virement fonct.	
66	0,00 €	777	8 500,00 €				
S/TOTAL	25 300,00 €	S/TOTAL	23 649,00 €	S/TOTAL	8 500,00 €	S/TOTAL	11 287,00 €
O22 dépenses imprévues				OO1		OO1	
O23				déficit reporté		excédent reporté	11 372,00 €
virement investis.						1021 virement	
OO1		OO2	1 651,00 €			fonctionnement	0,00 €
déficit clôture		excédent clôture					
TOTAL	25 300,00 €	TOTAL	25 300,00 €	TOTAL	22 659,00 €	TOTAL	22 659,00 €

BUDGET ANNEXE HANGAR PHOTOVOLTAÏQUE

- **Investissement**

La section d'investissement est concernée en dépenses par le remboursement du capital emprunt pour un montant de 15 726 €, l'amortissement des subventions (12 000 €), et un déficit reporté de 37 634 €. Cette section d'investissement s'équilibre par des recettes liées aux amortissements des biens (30 870.00 €), l'affectation de résultat 9 977 € et un virement de la section de fonctionnement de ce même budget (24 513 €) pour un total de 65 360 €.

- **Fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement sont constituées de frais d'électricité et d'eau (800 €), des frais de maintenance (1 000 €), de télécommunication (1 000 €), des intérêts d'emprunt (24 020 €), de l'amortissement (30 870 €), et du virement à la section d'investissement (28 203 €) pour un total de 82 203 €.

Les recettes comprennent la vente d'électricité (42 000 €), les amortissements des subventions (12 000 €), et un virement du Budget Principal (28 203 € contre 32 314 € en 2017).

BUDGET ANNEXE 2018		HANGAR PHOTOVOLTAIQUE					
FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
60	800,00 €	70	42 000,00 €	16	15 726,00 €	13	0,00 €
61	1 000,00 €	75		21	0,00 €	16	0,00 €
62	1 000,00 €	74 Subvention exploitation	28 203,00 €				
67	0,00 €						
68	30 870,00 €	Principal					
S/TOTAL	33 670,00 €	S/TOTAL	70 203,00 €	S/TOTAL	15 726,00 €	S/TOTAL	0,00 €
66	24 020,00 €	777	12 000,00 €	139	12 000,00 €	28	30 870,00 €
						O21	
S/TOTAL	57 690,00 €	S/TOTAL	82 203,00 €			virement fonct.	24 513,00 €
O23				S/TOTAL	27 726,00 €	S/TOTAL	55 383,00 €
virement investis.	24 513,00 €			OO1		1068 affectation	
OO1		OO2	0,00 €	déficit reporté	37 634,00 €	résultat	9 977,00 €
déficit clôture		excédent clôture					
TOTAL	82 203,00 €	TOTAL	82 203,00 €	TOTAL	65 360,00 €	TOTAL	65 360,00 €

BUDGET ANNEXE : EXTENSION CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

- Investissement

La section d'investissement est concernée en dépenses par le remboursement du capital pour 6 697 €, le déficit reporté de – 54 €. En recettes, il est budgété l'amortissement des biens (5 342 €), un virement de la section de fonctionnement de ce même budget pour 1 409 € pour un total de 6 751 €.

- Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées de frais d'accès au comptage électrique, de l'entretien et des réparations, des intérêts d'emprunt (2 936 €), de l'amortissement (5 342 €), et du virement à la section d'investissement (1 409 €) pour un total de 13 809 €.

Cette section s'équilibre en recettes par la vente d'électricité (8 277 €), et de l'excédent de clôture (5 532 €).

BUDGET ANNEXE 2018[Extension centrale photovoltaïque](#)

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
60	1 336,00 €	70	8 277,00 €	16	6 697,00 €	13	
61	1 500,00 €			21	0,00 €	16	
62	0,00 €	virement BP	0,00 €				
67	100,00 €	Principal		S/TOTAL	6 697,00 €	S/TOTAL	0,00 €
68	5 342,00 €			139		28	5 342,00 €
S/TOTAL	8 278,00 €	S/TOTAL	8 277,00 €			O21	
66	4 122,00 €	777				virement fonct.	1 409,00 €
				S/TOTAL	6 697,00 €	S/TOTAL	6 751,00 €
S/TOTAL	12 400,00 €	S/TOTAL	8 277,00 €	OO1		1068 affectation	
O23				déficit reporté	54,00 €	résultat	
virement investis.	1 409,00 €					OO1	
OO1	0,00 €	OO2	5 532,00 €			excédent reporté	
déficit clôture		excédent clôture					
TOTAL	13 809,00 €	TOTAL	13 809,00 €	TOTAL	6 751,00 €	TOTAL	6 751,00 €

BUDGET PRINCIPAL

▪ Investissement

Après un budget d'investissement 2016 qui s'est inscrit dans la contrainte budgétaire, le budget 2017 s'est voulu plus dynamique avec la concrétisation du contrat de ruralité, du TEPCV et de la participation financière de la CDC au très haut-débit. L'année 2018 sera rythmée par trois opérations majeures d'investissement, la première tranche du musée de la mine et de la métallurgie en Montagne Noire, des travaux d'aménagements à la piscine intercommunale (espace de stockage, isolation, chauffage des vestiaires), et la continuité du Très Haut-Débit.

▪ Fonctionnement

Administration générale

Le budget prévisionnel de ce service va être similaire à celui de 2017. La variation est liée à l'évolution des amortissements et à un ajustement de la comptabilité analytique lié à certains prêts. Ce service supporte également l'étude sur l'eau et l'assainissement, les différentes adhésions aux organismes, les assurances responsabilités civile, auto-collaborateurs, et des bâtiments.

Environnement

Ce service est composé de plusieurs comptes analytiques, la collecte des ordures ménagères, les déchèteries, le service technique, l'aménagement des points de tri et le SPANC.

Concernant la collecte des ordures ménagères, le coût le plus important est celui du 6554, la contribution au COVALDEM 11 pour l'élimination des déchets ultimes produits par les habitants du territoire. En 2017, cette contribution a été de 437 166 €. La réorganisation de la collecte engagée en 2017 permettant d'améliorer la qualité du tri et donc diminuer le poids des déchets ultimes permet de diminuer la contribution pour 2018 à 394 005 €. Cette baisse inclue l'augmentation du COVALDEM 11 d'1.2 % et de la TGAP. Le coût du traitement des déchets ultimes passe ainsi de 189.74 € la tonne en 2017 à 193.12 € en 2018.

Par ailleurs, la prise en charge de la collecte des colonnes à emballage par la CDC via un prestataire qui a entraîné un surcoût de 26 000 € en 2017 n'est plus d'actualité en 2018 avec la collecte des déchets recyclables effectuée en régie sur l'ensemble du territoire.

Ce service inclus également deux dépenses nouvelles, celle consacrée à une location d'une benne en cas de panne des deux véhicules de la CDC et celle de l'emprunt lié à l'acquisition de la deuxième benne OM.

Le montant à financer par la TEOM est le suivant : 877 967 €. (895 000 € en 2017). Ce montant comprend le coût de la collecte des ordures ménagères, le coût de fonctionnement des déchèteries et des aménagements des points de tri.

En prévision des hausses du coût de traitement du COVALDEM 11, et notamment celle de 2020, il est proposé de maintenir le taux de la TEOM à 19.99 %.

Enfance Jeunesse

Le service enfance jeunesse connaît un besoin de financement en diminution par rapport au budget prévisionnel de 2017 en raison d'un retour à la semaine à 4 jours, et d'une meilleure lisibilité des recettes liées à la CAF, au Centre de Loisirs et aux crèches.

A noter que la CDC doit renouveler son contrat enfance jeunesse avec la CAF de l'Aude cette année. Cette échéance est un élément majeur au vu des financements apportés par la CAF.

- La partie écoles / ALAE:

- Le besoin de financement des écoles diminue en 2018 en raison de la non prise en compte des entrées de la piscine pour les écoles de la CDC et une baisse des effectifs 'enfants' des écoles qui impacte le subventionnement des coopératives scolaires et des dotations pour les fournitures scolaires.

- Les ALAE connaissent une augmentation du besoin de financement en raison de dépenses supplémentaires liées à l'opération 'être différent' permettant de mieux accueillir les enfants porteurs de handicap, et à l'acquisition d'un logiciel dédié à l'enfance jeunesse. Les recettes diminuent en raison de la fin du fond d'amorçage et un ajustement des financements de la CAF.

- Les Crèches

Les crèches connaissent une stabilité financière même si un travail d'optimisation des coûts de fonctionnement et du taux de remplissage est à effectuer sur la structure d'accueil 'Les Petits Montagnards'.

- L'ALSH

Le besoin de financement de l'ALSH du printemps et de l'été diminue en raison d'une meilleure estimation des recettes. A noter, l'incorporation du besoin de financement de l'ALSH dédié au mercredi.

- La Maison de Services au Public

Ce service connaît une stabilité financière. A noter que ce service supporte le financement du transport à la demande.

- Développement Economique aménagement

Ce service nécessite un besoin de financement supérieur à celui de 2017 en raison d'une augmentation des dépenses liées au Groupe d'Action Local (GAL), la montée en charge du Très Haut-Débit et une diminution de la prise en charge du salaire du chargé de mission par le budget annexe Plate-

- Plan de Communication

Ce service connaît une stabilité financière.

- Tourisme

Ce service connaît un besoin de financement en augmentation en raison de l'embauche temporaire d'un agent en lien avec l'indisponibilité d'un agent titulaire.

- Culture, Sport

Les aides aux actions culturelles et sportives seront reconduites en 2018.

- Piscine

Le budget de la piscine 2018 connaît une augmentation par rapport à celui de 2017. Les dépenses sont supérieures en raison de la budgétisation d'un remplacement lié à l'indisponibilité d'un agent et à l'ouverture de la piscine 'été' effectuée en régie par la Communauté de Communes et non plus de façon associative. Les recettes ont également été ajustées à la baisse avec la fin de l'aide financière de l'ADSC et la non inscription des recettes liées aux entrées des écoles de la CDC qui constituent une dépense en moins pour les écoles mais également des recettes en moins pour la piscine.

- Social

Le budget prévisionnel 2018 prévoit une subvention de fonctionnement au CIAS de la Montagne Noire pour un montant de 51 000 €. Ce montant est compensé en recettes par une répartition libre du FPIC dans les conditions définies dans le pacte de confiance et de solidarité.

3 – Orientations Budgétaires 2018

BUDGET PRINCIPAL

Section d'Investissement – dépenses

<i>MONTANTS PREVISIONNEL 2018 DES OPERATIONS (TTC)</i>		
Matériel informatique		8 550,00 €
Rénovation des lavoirs	24 000,00 €	1 200,00 €
Déchetterie de Cuxac-Cabardès		1 500,00 €
Déchetterie de Saissac		3 000,00 €
Déchetterie de Salsigne		1 500,00 €
Colonnes verre - containers OM		3 000,00 €
Matériel service technique		25 040,00 €
Aménagement points de tri		5 000,00 €
Matériel informatique		2 800,00 €
Mobilier siège social		4 800,00 €
Batiments		1 000,00 €
Batiments		0,00 €
Sentiers de randonnées	5 900,00 €	35 240,00 €
Matériel écoles cantines alaes		26 300,00 €
Crèche de Cuxac-Cabardès		17 800,00 €
Crèche de Saissac		9 300,00 €
Musée de la mine		128 120,00 €
Bureau d'information touristique	3 100,00 €	0,00 €
ALSH		300,00 €
Piscine		198 100,00 €
Achat Véhicules		19 050,00 €
Aire de co-voiturage	4 000,00 €	7 000,00 €
CEE - TEPCV		316 000,00 €
Habiter Mieux		0,00 €
Convention TITANOBEL		2 500,00 €
Aide réhabilitation ANC		0,00 €
SYADEN - THD		184 841,00 €
S/TOTAL	37 000,00 €	1 001 941,00 €

Les dépenses d'investissement liées aux travaux s'élèveront à 1 038 941 € restes à réaliser compris (37 000 RAR + 1 001 941 €). Pour les autres dépenses de la section d'investissement, 93 606 € seront consacrés aux remboursements d'emprunts en capital; et les amortissements sur subventions de 205 918 €.

A noter trois opérations majeures, celle de la première tranche du musée de la Mine et de la Métallurgie en Montagne Noire, de l'aménagement de la piscine, et du Très Haut-Débit.

Les CEE (certificats d'économie d'énergie) est une opération neutre pour la Communauté de Communes, les 316 000 € étant inscrits à la fois en recettes et en dépenses pour le reversement aux communes pour le même montant.

Le budget d'investissement s'équilibrera en recettes avec la récupération du FCTVA (80 040 € et 22 600 € de RAR), avec des subventions (579 848 €), un prêt de 62 133 € pour l'opération du Très Haut Débit et l'aménagement de la piscine, l'amortissement des travaux (393 197 €), un virement de la section de fonctionnement de 190 027 €.

BUDGET PREVISIONNEL 2018 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Art.	Libellé	Restes à réaliser	Propositions	Art.	Libellé	Restes à réaliser	Propositions
16	Capital emprunt		93 607,00	10	FCTVA	22 600,00	80 040,00
	S/TOTAL		93 607,00	1068	Affectation résultat		0,00
	<u>Opérations</u>				S/TOTAL		80 040,00
20	Matériel		8 550,00	13	Subventions	85 835,00	494 013,00
204	Subventions d'équipements versées	0,00	503 341,00	16	Emprunts	0,00	62 133,00
					S/TOTAL	108 435,00	556 146,00
21	Immobilisations incorporelles	37 000,00	484 050,00				
	S/TOTAL		995 941,00				
D001	Solde exécution		0,00	O21	Virement fonctionnement		190 027,00
O40	Opérations transfert sections		205 918,00	28	Amortissements		393 197,00
20	Dépenses Imprévues		0	O24	Cession des véhicules		0
	S/TOTAL	37 000,00	205 918,00		S/TOTAL	108 435,00	583 224,00
26	Titres de participation (SEMBE)		0	1	Solde d'Exécution		4 621,00
	TOTAL		1 332 466,00 €		TOTAL		1 332 466,00 €

Section de Fonctionnement

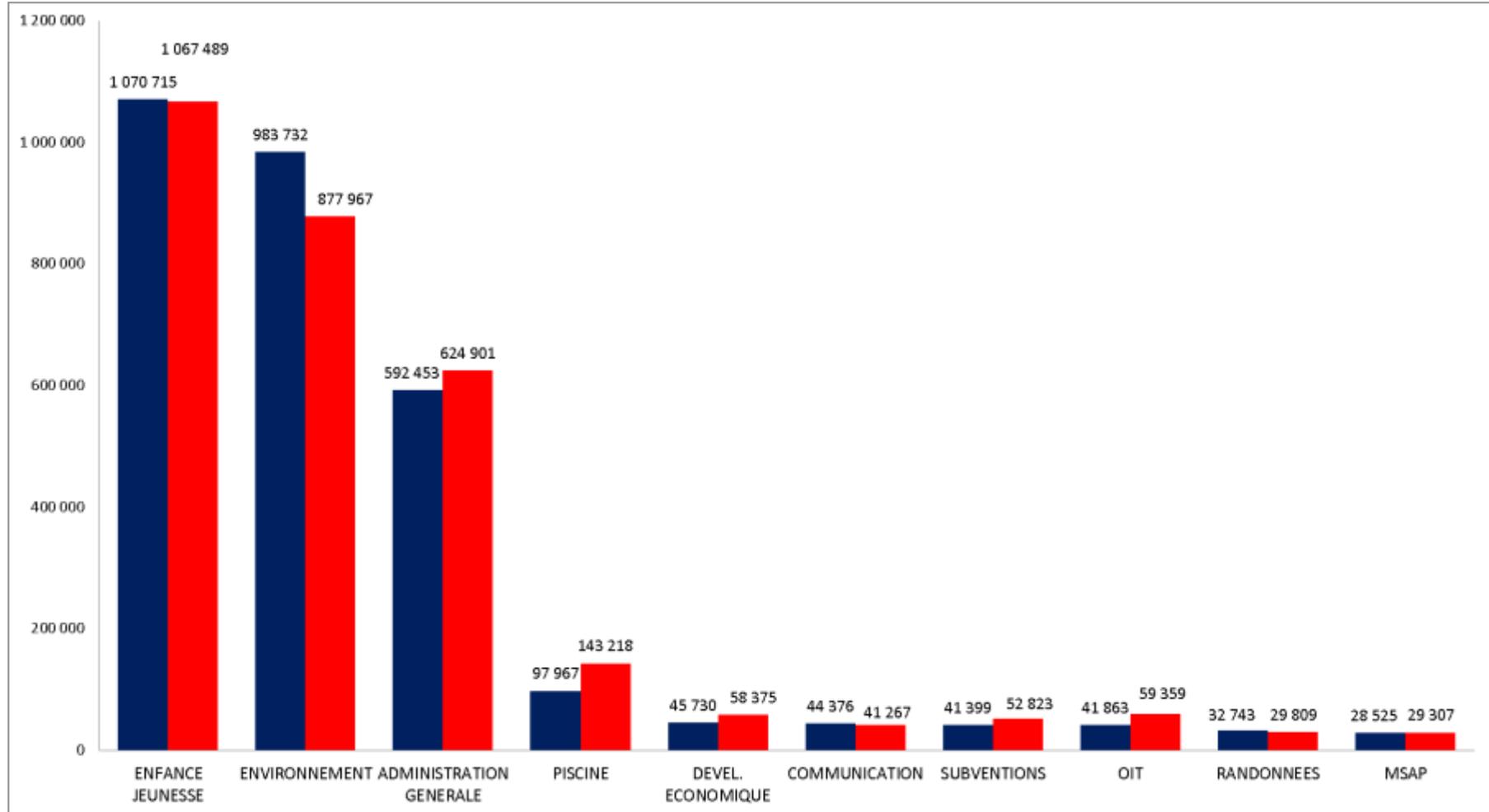
En dépense, notre besoin de financement des services 2018 devrait s'élever à 3 095 037 € (3 016 640 € en 2017).

Parmi ces charges sont prévus les besoins de financement des services ci-dessous qui seront travaillés et proposés lors de la séance du conseil communautaire du vote du budget du 9 Avril 2018.

A noter l'absence au jour de la rédaction de la notification de des dotations.

Besoin de financement 2018 (dépenses – recettes).

SERVICES	BP 2018
<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>	624 901
<u>ENVIRONNEMENT</u>	728 399
<u>DECHETERIE DE CUXAC</u>	54 209
<u>DECHETERIE SAISSAC</u>	37658
<u>DECHETERIE DE SALSIGNE</u>	54221
<u>SERVICE TECHNIQUE</u>	107430
<u>SPANC</u>	4095
<u>HANGAR CUXAC</u>	1900
<u>ENFANCE JEUNESSE</u>	122 610
<u>ECOLES</u>	305744
<u>ALAE</u>	387 720
<u>CRECHE CUXAC</u>	91 994
<u>CRECHE SAISSAC</u>	122 643
<u>ALSH printemps</u>	4 812
<u>ALSH été</u>	23 898
<u>ALSH mercredi</u>	8 069
<u>MSAP</u>	29 307
<u>DEVEL. ECONOMIQUE</u>	58 375
<u>COMMUNICATION</u>	41 267
<u>RANDONNEES</u>	29 809
<u>OIT</u>	59 359
<u>PISCINE</u>	143 218
<u>SUBVENTIONS</u>	52 823
<u>PUITS CASTAN</u>	3 000
<u>CIAS</u>	51 000

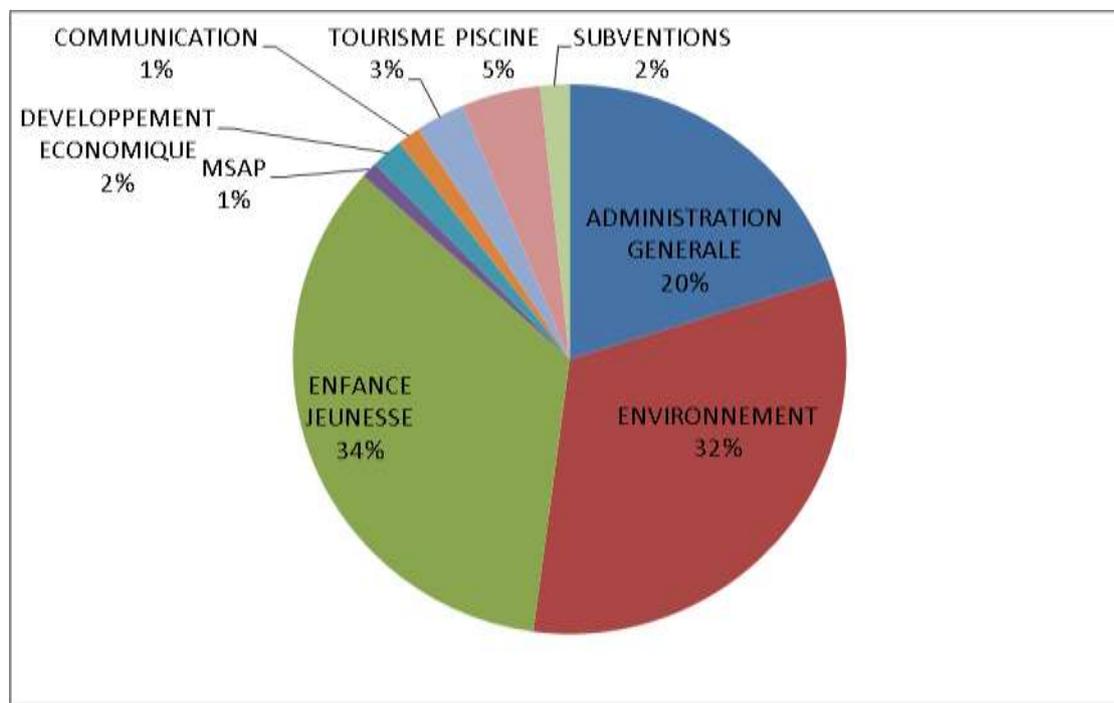


■ Besoin de financement 2017

■ Besoin de financement 2018

Source : CDC Montagne Noire 2018

Répartition du besoin de financement prévisionnel des services 2018



source : CDC montagne noire 2018

En plus des dépenses liées au fonctionnement des services, il convient d'y ajouter le virement au budget annexe, le virement à la section d'investissement, les charges financières, des dépenses imprévues, les amortissements, le reversement du FNGIR pour un total de dépenses pour la section de fonctionnement de 5 086 589 €.

Les recettes de la section de fonctionnement sont constituées du report de l'excédent cumulé, de l'amortissement des subventions, des recettes fiscales, de la DGF (notification non communiquée à ce jour) et diverses dotations, des subventions de fonctionnement, des financements issus des produits des services (participation des familles, des usagers, mise à disposition, locations, vente d'électricité...).

Les enjeux de ce budget prévisionnel 2018 sont :

- La maîtrise du chapitre 012, charges de personnel
- Le financement du service de l'ALSH le mercredi matin
- Maîtriser le service de la piscine en développement des activités de substitutions ou complémentaires rémunératrices
- intégrer la subvention d'exploitation au CIAS
- Concrétiser les opérations d'investissement

OPTION PROPOSEE :

LES TAUX DES 4 TAXES INCHANGES PAR RAPPORT à 2017, TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES INCHANGEE A 19.99 % ;

Taxes / Contributions / Dotations	Taux 2017	Produit 2017	Taux 2018	Prévisionnel produits 2018
TH	7.47 %	455 371	7.47 %	460 824
TFB	9.05 %	527 977	9.05 %	536 846
TFBN	34,71 %	104 547	34,71 %	106 108
CFE	15.58 %	277 947	15.58 %	395 109
CONTRIBUTION d'ETAT				
Total des allocations compensatrices		22 215		21 726
IFER		494 000		412 565
CVAE		28 427		32 462
FNGIR		129 178		129 178
DGF		18 500	Non notifiée	0

CONCLUSION

	Recettes	Dépenses
Section Investissement	1 332 466	1 332 466
Section de fonctionnement	5 086 589	5 086 589

BUDGET PREVISIONNEL 2018 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - Proposition de la commission finances

DEPENSES		Prévisionnel 2018		RECETTES		Prévisionnel 2017
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 006 803,00	70		PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	465 730,00
O12	CHARGES DE PERSONNEL	2 429 004,00	73		IMPOTS ET TAXES	3 051 555,00
O14	REVERSEMENT FNGIR	129 178,00	74		DOTATIONS ET SUBVENTIONS	628 321,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	633 689,00	O13		ATTENUATION DE CHARGES	112 920,00
66	CHARGES FINANCIERES	42 802,00	76		PRODUITS FINANCIERS	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (BP ANNEXE)	29 703,00	75		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	73 475,00
O22	DEPENSES IMPREVUES soit 4,5 % dépenses	232 186,00	77		PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
	S/TOTAL DEPENSES REELLES	4 503 365,00			S/TOTAL RECETTES REELLES	4 332 001,00
O42	DOTATION AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	393 197,00	O42		OPERATION DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	199 918,00
O23	VIREMENT INVESTISSEMENT	190 027,00	OO2		EXCEDENT REPORTE	554 670,00
	TOTAL	5 086 589,00			TOTAL	5 086 589,00
		TOTAL				
	DEPENSES	5 086 589,00 €				
	RECETTES	5 086 589,00 €				
	SOLDE	0,00 €				

Les nombres en rouge comprennent encore des éléments non notifiés par la DGFIP

Le prochain Conseil Communautaire se tiendra le Lundi 9 Avril à 18 h 15 aux Ilhes-Cabardès avec à l'ordre du jour l'approbation des comptes de gestion 2017, des votes des comptes administratifs 2017, des affectations de résultat et du budget primitif 2018 y compris les taux de fiscalité des 4 taxes communautaires et de la TEOM.